

DNB ET CFG

Examen	Epreuve	Référence	Candidats concernés	Type d'aménagement	Détails	Cases du formulaire
DNB	Epreuve écrite de mathématiques	Arrêté du 29 mars 2018	Candidats présentant un trouble visuel ou neuro-visuel.	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	- Soit adaptation de l'exercice d'algorithmique en lien avec les outils pédagogiques utilisés par le candidat. - Soit neutralisation de l'exercice d'algorithmique de l'épreuve de mathématiques.	8.2.1. 8.2.2.
	Epreuve écrite de français		Candidats présentant : - un trouble auditif, - un trouble moteur de l'écriture manuscrite, - un trouble moteur du langage oral, - un trouble moteur de la parole, - un trouble moteur de l'automatisation du langage écrit.	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Aménagement de l'exercice de dictée (« dictée à trous »).	8.2.3.
	Epreuve orale de soutenance de projet		Candidats présentant : - un trouble du langage oral, - un trouble de la parole.	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Possibilité de s'exprimer durant l'épreuve selon les modalités que le candidat utilise couramment dans les situations de communication orale.	8.2.4.
	Epreuve écrite d'histoire-géographie-enseignement moral et civique		Candidats présentant : - un trouble moteur, - un trouble moteur sensoriel, - un trouble moteur neuro-visuel, - un trouble moteur des fonctions exécutives.	Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	Dispense de l'exercice de tâche cartographique.	9.1.
	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture		Candidats <u>scolaires</u> présentant : - un trouble auditif, - un trouble du langage écrit, - un trouble du langage oral, - un trouble de la parole, - un trouble de l'automatisation du langage écrit.	Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	Dispense de l'évaluation de la composante « Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale » du domaine 1 « Les langages pour penser et communiquer »	9.2.
	Epreuve écrite de langue vivante étrangère		Candidats <u>individuels</u> présentant : - un trouble auditif, - un trouble du langage écrit, - un trouble du langage oral, - un trouble de la parole, - un trouble de l'automatisation du langage écrit.	Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	Dispense de l'épreuve de langue vivante étrangère	9.3.
CFG	Epreuve orale	Arrêté du 29 mars 2018	Candidats présentant : - un trouble du langage oral, - un trouble de la parole.	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Possibilité de s'exprimer durant l'épreuve selon les modalités que le candidat utilise couramment dans les situations de communication orale.	8.2.4.
	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture		Candidats <u>scolaires</u> présentant : - un trouble auditif, - un trouble du langage écrit, - un trouble du langage oral, - un trouble de la parole, - un trouble de l'automatisation du langage écrit.	Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	Dispense de l'évaluation de la composante « Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale » du domaine 1 « Les langages pour penser et communiquer »	8.1.3. (préciser la mesure demandée)

¹ Rappel : La dispense d'une épreuve ou partie d'épreuve ne doit être accordée que si les aménagements des conditions de passation de cette épreuve ne permettent pas de rétablir l'égalité des chances entre les candidats.

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE (1/3)

Examen	Epreuve	Référence	Candidats concernés	Type d'aménagement	Détails	Cases du formulaire
Baccalauréats général et technologique	Epreuve orale anticipée de français	Note du 23 juillet 2020 Circ. du 8 décembre 2020	Candidats dont le handicap nécessite une adaptation de l'évaluation	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Réduction du nombre de textes présentés par le candidat.	8.2.1.
	Evaluations de contrôle continu de LVA/LVB	Arrêté du 22 juillet 2019	Candidats présentant un trouble empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Adaptation : - de la partie compréhension de l'oral ² , - de la partie expression orale. Ces épreuves ne peuvent pas faire l'objet d'une majoration générale du temps : chaque période de l'épreuve (préparation écrite, écoute, restitution orale ou écrite) doit faire explicitement l'objet d'un aménagement du temps si nécessaire. Pour le temps d'écoute de la partie compréhension de l'oral, il convient de spécifier si le temps supplémentaire alloué permet une écoute supplémentaire ou une augmentation du temps de réflexion et de prise de notes après chaque écoute. L'écoute supplémentaire relève de l'adaptation spécifique de l'épreuve et ne peut donc être accordée qu'aux candidats présentant un trouble empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante. <u>L'augmentation du temps de réflexion ou de prise de notes relève de la majoration de temps supplémentaire et peut donc être accordée à des candidats souffrant d'autres troubles nécessitant cet aménagement (par exemple, trouble impactant la vitesse d'écriture).</u>	8.1.3. (préciser la mesure demandée)
				Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	<u>Un candidat ne peut pas être entièrement dispensé des évaluations de contrôle continu de LVA.</u> Les dispenses possibles sont : - soit de la partie compréhension de l'écrit ³ et/ou de la partie expression écrite ; - soit de la partie compréhension de l'oral ² et/ou de la partie expression orale ; - soit de la totalité des évaluations de contrôle continu de LVB.	9.1.-9.2. / 9.6.-9.7. 9.3.-9.4. / 9.8.-9.9. 9.10.
				Candidats présentant un trouble visuel	Dispense, <u>lorsque la langue est le chinois, le japonais ou le coréen</u> : - de la partie compréhension écrite ² ; - de la partie expression écrite.	9.11. 9.12.
	Grand oral	Notes du 27 juillet 2021	Candidats présentant un trouble impactant la passation de l'épreuve orale terminale (troubles neurodéveloppementaux, troubles du langage oral ou de la parole, troubles des fonctions auditives, troubles psychiques, troubles des fonctions motrices ou maladies invalidantes, etc.)	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	- Utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur équipé d'un logiciel spécifique le cas échéant (logiciel de retour vocal par exemple) que l'élève est habitué à utiliser en classe, mais vidé de ses dossiers ou fichiers et hors connexion. - Port, par au moins un membre du jury, d'un micro haute fréquence (HF) - Enonciation claire et simple des questions en face du candidat afin de faciliter une lecture labiale. - Fourniture d'une transcription écrite (avec ou sans aide humaine) pour la présentation orale de la question et pour l'échange sur le projet d'orientation du candidat. - Réponses par écrits brefs (avec ou sans aide humaine) lors des échanges avec le jury.	4.1.1. et 4.1.3. 6.1. 6.2. 8.1.3. (préciser la mesure demandée) 8.1.1.

¹ Rappel : La dispense d'une épreuve ou partie d'épreuve ne doit être accordée que si les aménagements des conditions de passation de cette épreuve ne permettent pas de rétablir l'égalité des chances entre les candidats.

³ Lors de la partie de compréhension de l'oral, le candidat doit écouter un document audio/vidéo et en rendre compte par écrit.

² Lors de la partie de compréhension de l'écrit, le candidat doit lire un document et en rendre compte par écrit.

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE (2/3)

Examen	Epreuve	Référence	Candidats concernés	Type d'aménagement	Détails	Cases du formulaire	
Baccalauréat général uniquement	Evaluation ponctuelle d'histoire-géographie	Note du 28 juillet 2021	Candidats (<u>individuels ou d'un établissement d'enseignement privé hors contrat uniquement</u> ¹⁾ présentant un trouble moteur ou visuel	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	- Croquis : remplacement par la rédaction d'une légende sur laquelle le candidat indique les informations qu'il aurait fait figurer sur le fond de carte, sans obligatoirement indiquer les figurés. - Production graphique autre que le croquis : remplacement par une rédaction argumentée d'une page maximum, indiquant les informations que le candidat aurait fait figurer sur la production graphique.	8.2.8.	
	Evaluations de contrôle continu de la spécialité LLCER (uniquement en 1 ^{re})	Arrêté du 22 juillet 2019	Candidats présentant un trouble empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Epreuve orale de 10 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de première.	8.2.10.	
	Evaluation spécifique d'histoire-géographie (Abibac)	Note du 29 juillet 2021	Candidats présentant un trouble moteur ou visuel	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Remplacement du croquis ou du schéma d'organisation spatiale par une rédaction argumentée d'une page environ, sur le même sujet.	8.1.3. (préciser la mesure demandée)	
	Evaluation spécifique d'histoire-géographie (sections internationales)	Note du 29 juillet 2021	Candidats en situation de handicap	Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ²	Dispense de la réalisation d'une production graphique ou d'un croquis	8.1.3. (préciser la mesure demandée)	
	Epreuve terminale de la spécialité LLCER		Arrêté du 22 juillet 2019	Candidats présentant un trouble empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Adaptation de la partie orale de l'épreuve (oral de 10 minutes seulement, qui s'appuie sur un dossier personnel de 3 à 4 documents textuels et iconographiques, présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale).	8.2.6.
						Adaptation de la partie écrite de l'épreuve (élaboration d'une synthèse guidée en 300 mots au moins de 2 ou 3 documents et traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier d'environ 300 signes ou transposition en français d'un des textes du dossier).	8.2.7.
						Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ²	Dispense de la partie orale de l'épreuve.
	Epreuve terminale des spécialités SVT, Physique-chimie et NSI		Notes du 11 février 2020	Candidat (<u>d'un établissement public ou privé sous contrat uniquement</u> ³⁾ présentant un trouble incompatible avec les activités de manipulation mises en œuvre	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Adaptation de la partie pratique : sélection de situations d'évaluation adaptées au handicap.	8.2.2. / 8.2.5.
					Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ²	Dispense de la partie pratique	9.14. / 9.15.
	Epreuve terminale de la spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		Note du 11 février 2020	Candidats présentant un trouble moteur ou visuel	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Remplacement de la production graphique par la rédaction d'une légende sur laquelle le candidat indique les informations qu'il aurait fait figurer sur le fond de carte, sans obligatoirement indiquer les figurés.	8.1.3. (préciser la mesure demandée)

¹ Les candidats scolarisés en établissement public ou privé sous contrat, ainsi qu'au CNED en scolarité réglementée, sont évalués en contrôle continu pour cette discipline.

² Rappel : La dispense d'une épreuve ou partie d'épreuve ne doit être accordée que si les aménagements des conditions de passation de cette épreuve ne permettent pas de rétablir l'égalité des chances entre les candidats.

³ Les candidats individuels, les candidats scolarisés dans des établissements d'enseignement privé hors contrat et, pour les spécialités SVT et Physique-Chimie, les candidats inscrits au CNED sont dispensés de la partie pratique de cette épreuve terminale.

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE (3/3)

Examen	Epreuve	Référence	Candidats concernés	Type d'aménagement	Détails	Cases du formulaire
Baccalauréat technologique uniquement	Evaluation de l'enseignement technologique en langue vivante	Arrêté du 22 juillet 2019	Candidats présentant un trouble empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Adaptation de l'évaluation orale de l'enseignement technologique en langue vivante A.	8.1.3. (préciser la mesure demandée)
				Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	Dispense de l'évaluation de l'enseignement technologique en langue vivante A.	9.5.
	Evaluation ponctuelle de mathématiques	Note du 28 juillet 2021	Candidats (<u>individuels ou d'un établissement d'enseignement privé hors contrat uniquement</u> ²) en situation de handicap Candidats (<u>individuels ou d'un établissement d'enseignement privé hors contrat uniquement</u> ²) déficients visuels	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	1/3 temps supplémentaire pour le test de maîtrise des automatismes (27 minutes au lieu de 20 minutes).	1.2.1.
					Fourniture d'un équipement matériel adapté (applications logicielles, grand écran, etc.)	4.1.3. 4.2.4. (préciser l'équipement demandé)
	séries ST2S et STD2A : évaluation ponctuelle de la spécialité Physique-Chimie (fin de 1 ^{re})	Note du 29 juillet 2021	Candidats (<u>individuels ou d'un établissement d'enseignement privé hors contrat uniquement</u> ²) présentant un trouble moteur ou visuel	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Remplacement des réponses sous forme schématique ou graphique par un texte dans lequel le candidat indique les éléments qu'il aurait fait figurer.	8.2.9.
Série STL : épreuve terminale des spécialités Biochimie-biologie-biotechnologie et Sciences physiques et chimiques en laboratoire	Note du 11 février 2020	Candidat présentant un trouble incompatible avec les activités de manipulation mises en œuvre		Adaptation de la partie pratique : sélection de situations d'évaluation adaptées au handicap.	8.2.3. / 8.2.4.	

¹ Rappel : La dispense d'une épreuve ou partie d'épreuve ne doit être accordée que si les aménagements des conditions de passation de cette épreuve ne permettent pas de rétablir l'égalité des chances entre les candidats.

² Les candidats scolarisés en établissement public ou privé sous contrat, ainsi qu'au CNED en scolarité réglementée, sont évalués en contrôle continu pour cette discipline.

EXAMENS PROFESSIONNELS (DONT BTS)

Examen	Epreuve	Référence	Candidats concernés	Type d'aménagement	Détails	Cases du formulaire
Tous examens professionnels	Epreuves écrites et orales	Circ. du 8 décembre 2020	Candidats présentant un trouble des fonctions visuelles	Adaptation du sujet	Un candidat présentant un trouble des fonctions visuelles peut normalement avoir à sa disposition, quel que soit l'examen, les textes des sujets écrits en braille ou en caractère agrandis (cases 5.1./5.2./5.3./5.4. des formulaires). Mais ces adaptations ne sont pas réalisables techniquement pour les sujets de certaines épreuves d'examens professionnels (voir liste non exhaustive en annexe). Pour ces épreuves, d'autres aménagements peuvent alors être proposés au candidat (utilisation d'un ordinateur avec le sujet au format numérique, recours à un secrétaire, etc.).	Voir sections « aides techniques » ou « aides humaines » des formulaires
BTS	Epreuve orale de LVE obligatoire	Arrêté du 4 avril 2017	Candidats présentant: - une déficience auditive - une déficience du langage oral - une déficience de la parole	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Les épreuves ou parties d'épreuves orales (compréhension et expression) sont remplacées par une épreuve écrite de substitution.	8.2.1.
Baccalauréat professionnel	Histoire-géographie et enseignement moral et civique	Arrêté du 17 juin 2020	Candidats dont le handicap nécessite une adaptation de l'évaluation	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	La réalisation de croquis ou de schéma est remplacée par la réalisation d'un texte dans lequel le candidat indique de façon détaillée les éléments qu'il aurait fait figurer.	8.1.3. (préciser la mesure demandée)
	Epreuve obligatoire de LVA/LVB		Candidats présentant un trouble relevant du handicap et empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	- Adaptation de la partie écrite de l'épreuve obligatoire de LVA/LVB : ♦ soit de la compréhension de l'écrit (ex. : à l'oral) ² , ♦ soit de l'expression écrite (ex. réduction du nombre de lignes écrites), ♦ soit de la compréhension de l'oral (ex. : à l'écrit) ³ ; - Adaptation de la partie expression orale de l'épreuve obligatoire de LVA/LVB (ex. : LSF ou minoration du temps d'oral).	8.2.3. 8.2.4. 8.2.5. 8.2.6.
			Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	<u>Un candidat ne peut pas être entièrement dispensé de l'épreuve obligatoire de LVA.</u> Les dispenses possibles sont : - dispenses de la partie écrite de l'épreuve obligatoire de LVA/LVB : ♦ soit de la compréhension de l'écrit ² , ♦ soit de l'expression écrite, ♦ soit de la compréhension de l'oral ³ ; - dispense de la partie expression orale de l'épreuve obligatoire de LVA/LVB ; - dispense de la totalité des épreuves de LVB.	9.1./9.5. 9.2./9.6. 9.3./9.7. 9.4./9.8. 9.9.	
CAP	Epreuve de prévention-santé-environnement (si en CCF)	Arrêté du 30 août 2019	Candidats dont le handicap nécessite une adaptation de l'évaluation	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	Situation d'évaluation 1 pratique et orale : pour l'évaluation pratique des gestes de secours, l'évaluateur demande au candidat d'expliquer à une personne la démarche à suivre et le geste à effectuer pour agir face à une situation d'urgence.	8.1.3. (préciser la mesure demandée)
	Epreuve obligatoire de langue vivante étrangère	Arrêté du 10 mars 2021	Candidats présentant un trouble empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	Adaptation d'épreuve ou de partie d'épreuve	- Adaptation de l'évaluation : ♦ de la compréhension de l'écrit ² , ♦ de l'expression écrite, ♦ de la compréhension de l'oral ³ , ♦ de l'expression orale en continu et en interaction.	8.2.3. 8.2.4. 8.2.5. 8.2.6.
				Dispense d'épreuve ou de partie d'épreuve ¹	<u>Un candidat ne peut pas être entièrement dispensé de l'épreuve de langue vivante.</u> Les dispenses possibles sont : ♦ soit de la compréhension de l'écrit ² , ♦ soit de l'expression écrite, ♦ soit de la compréhension de l'oral ³ , ♦ soit de la totalité de la situation ou de la sous-épreuve d'évaluation de de l'expression orale en continu et en interaction.	9.1. 9.2. 9.3. 9.4.

¹ Rappel : La dispense d'une épreuve ou partie d'épreuve ne doit être accordée que si les aménagements des conditions de passation de cette épreuve ne permettent pas de rétablir l'égalité des chances entre les candidats.

² Lors de la partie de compréhension de l'écrit, le candidat doit lire un document et en rendre compte par écrit.

³ Lors de la partie de compréhension de l'oral, le candidat doit écouter un document audio/vidéo et en rendre compte par écrit.

ANNEXE

LISTE DES EPREUVES D'EXAMENS PROFESSIONNELS POUR LESQUELLES UNE ADAPTATION DU SUJET N'EST PAS REALISABLE TECHNIQUEMENT

ATTENTION : Le contenu de cette liste est susceptible d'évoluer en fonction du contenu des sujets de chaque session et n'est donc pas exhaustif.

DIPLÔME	SÉRIE	ÉPREUVE
BAC PRO	AERONAUTIQUE OPT A AVIONIQUE	E2/U2 EXPLOITATION DOC TECHNIQUE SUJET + DOSSIER TECHNIQUE
BAC PRO	AERONAUTIQUE OPT B SYSTEMES	E2/U2 EXPLOITATION DOC TECHNIQUE SUJET + DOSSIER TECHNIQUE
BAC PRO	AMA COMMUNICATION VISUELLE PLURI-MÉDIA	E1 U11 ÉTUDE D'UN PRODUIT DE COMMUNICATION
BAC PRO	AMA COMMUNICATION VISUELLE PLURI-MÉDIA	E2 U2 ÉTUDE CRITIQUE D'ŒUVRES RELEVANT DES ARTS VISUELS...
BAC PRO	AMENAGEMENT ET FINITIONS DU BATIMENT	U21 ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE
BAC PRO	AMENAGEMENT ET FINITIONS DU BATIMENT	U22 PRÉPARATION ET SUIVI D'UNE MISE EN ŒUVRE D'UN CHANTIER
BAC PRO	ETUDE ET DEF. DE PRODUITS INDUS.	E2 U2 ETUDE DE PRODUIT INDUSTRIELS
BAC PRO	ETUDE ET DEF. DE PRODUITS INDUS.	U11 ETUDE DU COMPORTEMENT MECANIQUE D'UN SYSTÈME TECHNIQUE
BAC PRO	ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	U21 ARTS ET TECHNIQUES
BAC PRO	ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	U22 ANALYSE D'UN PROJET D'AGENCEMENT
BAC PRO	ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	U23 PRÉPARATION D'UN CHANTIER + DOSSIER COMMUN U22-U23
BAC PRO	MAINT DES MATERIELS OPT A	U2 ANALYSE PRÉPARATOIRE A UNE INTERVENTION
BAC PRO	MAINT DES MATERIELS OPT B	U2 ANALYSE PRÉPARATOIRE A UNE INTERVENTION
BAC PRO	AMA MARCHANDISAGE VISUEL	U21 PRÉPARATION D'UNE INSTALLATION
BAC PRO	AMA MARCHANDISAGE VISUEL	U22 ART ET TECHNIQUE : HIST. DE L'ART, DES STYLES ET DES TENDANCES...
BAC PRO	METIERS DE L'ELEC ET DE SES ENVIRON. CONN	U31 REALISATION D'UNE INSTALLATION
BAC PRO	METIERS DE L'ELEC ET DE SES ENVIRON. CONN	U32 LIVRAISON D'UNE INSTALLATION
BAC PRO	METIERS DE L'ELEC ET DE SES ENVIRON. CONN	U33 DEPANNAGE D'UNE INSTALLATION
BAC PRO	METIERS DE L'ELEC ET DE SES ENVIRON. CONN	U2 PRÉPARATION D'UNE OPERATION
BAC PRO	MAINT. DES EQUIPMENTS INDUS	U11 ANALYSE ET EXPLOITATION DE DONNEES TECHNIQUES
BAC PRO	MAINT. DES EQUIPMENTS INDUS	E2 - U2 ANALYSE ET PRÉPARATION D'UNE ACTIVITE MAINTENANCE
BAC PRO	AMA OPT BMETIERS ENSEIGNE ET SIGNALTIQ	U21 TECHNOLOGIE DES MATERIAUX DE LEUR TRANSFORMATION & DE LEUR UTILISATION
BAC PRO	AMA OPT BMETIERS ENSEIGNE ET SIGNALTIQ	U22 HISTOIRE DE L'ART DU VERRE & PROJET D'ARTS APPLIQUES
BAC PRO	MAINT. DES VEHICULES OPT A	E2 - U2 ANALYSE PRÉPARATOIRE A INTERVENTION
BAC PRO	MAINT. DES VEHICULES OPT B	E2 - U2 ANALYSE PRÉPARATOIRE A INTERVENTION
BAC PRO	MAINT. DES VEHICULES OPT C	E2 - U2 ANALYSE PRÉPARATOIRE A INTERVENTION
BAC PRO	SYST NUMERIQUES OPT A, B, C	ANALYSE D'UN SYSTÈME NUMERIQUE
BAC PRO	TECH. ETUDE DU BATIMENT OPT A	U21 ANALYSE D'UN PROJET
BAC PRO	TECH. ETUDE DU BATIMENT OPT A/B	DOSSIER DE BASE
BAC PRO	TECH. ETUDE DU BATIMENT OPT B	U21 ANALYSE PROGRAMME CONSTRUCTION
BAC PRO	TECH MENUISIER AGENCEUR	U21 ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE
BAC PRO	TECH MENUISIER AGENCEUR	U22 PRÉPARATION D'UNE FAB ET MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
BAC PRO	TECH USINAGE	E11 ANALYSE EXPLOITATION DONNEES TECH
BAC PRO	TECHNICIEN CONS. BOIS	U21 ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE
BAC PRO	TECHNICIEN CONS. BOIS	U22 PRÉPARATION D'UNE FABRICATION & D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER
BAC PRO	TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	U21 ANALYSE D'UN DOSSIER
BAC PRO	TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	U22 PRODUCTION DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET JURIDIQUES
BAC PRO	TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	U23 TRAITEMENT NUMERIQUE DE DONNEES
BAC PRO	TECH EN CHAUDRONNERIE INDUS	U21 ANALYSE ET EXPLOITATION DE DONNEES TECHNIQUES
BAC PRO	TECH EN CHAUDRONNERIE INDUS	U22 ELABORATION D'UN PROCESSUS DE FABRICATION
BAC PRO	TECH D'INTERVENTION SUR INSTAL. NUCLEAIRES	U21 PRE ETUDE ET MISE EN CONFORMITE DU CHANTIER
BAC PRO	TECH D'INTERVENTION SUR INSTAL. NUCLEAIRES	U22 PRÉPARATION DES INTERVENTIONS
BAC PRO	TISEC	U21 ANALYSE SCIENTIFIQUE ET TECH D'UNE INSTALLATION
BAC PRO	TISEC	U22 PRÉPARATION D'UNE INSTALLATION
BAC PRO	TMSEC	U21 ANALYSE SCIENTIFIQUE ET TECH D'UNE INSTALLATION
BAC PRO	TMSEC	U22 PRÉPARATION D'INTERVENTION + DT U22 U21
BAC PRO	TRAVAUX PUBLICS	U21 ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE
BAC PRO	TRAVAUX PUBLICS	U22 GESTION QUANTITATIVE DES BESOINS ET DES MOYENS
BAC PRO	TRAVAUX PUBLICS	U23 ORGANISATION DES TRAVAUX ET SUIVI DE REALISATION
BP	ART DE LA CUISINE	E1-U10 CONCEPTION ET ORGANISATION DE PRESTATIONS DE RESTAURATION
BP	ART DE LA CUISINE	E1-U20 PRÉPARATION ET PRODUCTIONS DE CUISINE
BP	BOUCHER	E1-U12 VENTE CLIENT
BP	CHARPENTIER BOIS	DOSSIER COMMUN E1-U11 + E1-U12
BP	BOUCHER	E1-U11 PRÉPARATION, PRÉSENTATION ET DÉCORATION
BP	PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENT	E11 - U11 ETUDE ET PRÉPARATION D'UN OUVRAGE
BP	PRÉPARATEUR EN PHARMACIE	U32 COMMENTAIRE TECHNIQUE ECRIT

DIPLÔME	SÉRIE	ÉPREUVE
BTS	AERONAUTIQUE	U5 CONTRÔLE ET ESSAIS
BTS	AERONAUTIQUE	U41 ETUDE DE MODIFICATIONS PLURITECHNOLOGIQUES
BTS	AERONAUTIQUE	U42 ETUDE DE PROCESSUS D'ASSEMBLAGE OU DE MAINTENANCE D'AERONEFS
BTS	BATIMENT	DIMENSIONNEMENT ET VERIFICATION D'OUVRAGE U41
BTS	CONCEPTION PRODUITS INDUS	U42 CONCEPTION PRELIMINAIRE
BTS	CRSA	U4 CONCEPTION PRELIMINAIRE D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE
BTS	ELECTROTEC	U41 PRE ETUDE ET MODELISATION
BTS	ELECTROTEC	U42 CONCEPTION ET INDUSTRIALISATION
BTS	ETUDE ET REAL. D'AGENCEMENT	REALISATION D'AGENCEMENT
BTS	ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION	DEFINITION D'OUVRAGES U52
BTS	ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION	U42 ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION EN ENTREPRISE
BTS	ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION	U41 ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION EN MAITRISE
BTS	ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION	ETUDES TECHNIQUES U51
BTS	FLUIDE ENERG DOMOT	U41 ANALYSE ET DEFINITION D'UN SYSTÈME
BTS	MAINT. DES MAT DE CONST ET DE MANUT	E4 ANALYSE D'UN DYSFONCTIONNEMENT
BTS	MAINT. DES SYSTEMES OPT A	U41 ANALYSE FONCTIONNELLE ET STRUCTURELLE
BTS	MAINT. DES SYSTEMES OPT A	U42 ANALYSE DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES
BTS	MAINT. DES SYSTEMES OPT A	ANALYSE TECHNIQUE EN VUE DE L'INTEGRATION D'UN BIEN
BTS	MAINTENANCE DES VEHICULES OPT A,B,C	U4 ANALYSE DES SYSTEMES ET CONTROLE DES PERFORMANCES
BTS	METIERS DE L'AUDIOV. METIERS DU SON	U3 PHYSIQUE ET TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS ET SUPPORTS
BTS	SCBH	U42 ANALYSE DIMENSIONNEMENT CHOIX COMPOSANT
BTS	SYSTÈMES NUMERIQUES OPT A	E4 ÉTUDE D'UN SYSTÈME NUMERIQUE ET D'INFORMATION
BTS	SYSTÈMES NUMERIQUES OPT B	E4 ÉTUDE D'UN SYSTÈME NUMERIQUE ET D'INFORMATION
BTS	EUROPLASTICS ET COMPOSITES	U32 PHYSIQUE CHIMIE
CAP	AERONAUTIQUE	EP1 UTILISATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE (DOSSIER RESSOURCE)
CAP	BOUCHER	EP3 PREPARATION A LA VENTE, COMMERCIALISATION
CAP	COIFFURE	EP3 - COMMUNICATION
CAP	CONSTRUCTEUR BOIS	EP1 - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE
CAP	CONSTRUCTEUR DE ROUTES	EP1 ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE
CAP	CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS TP	EP1 ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE
CAP	COUVREUR	EP1 - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE (SUJET + DT)
CAP	COUVREUR	EP2 - REALISATION D'OUVRAGES COURANTS
CAP	COUVREUR	EP3 - REALISATION D'OUVRAGES ANNEXES
CAP	FLEURISTE	EP2 - PRATIQUE DE LA VENTE - CONSEIL EN MAGASIN
CAP	MAINTENANCE DES VEHICULES OPT A,B,C	EP1 - PREPARATION D'UNE INTERVENTION DE MAINTENANCE
CAP	MAINTENANCE DES VEHICULES OPT A,B,C	EP2 - REALISATION D'UNE INTERVENTION SUR VEHICULE
CAP	MENUISIER FAB. DE MENUIS., M ET A	EP1 - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE
CAP	MENUISIER FAB. DE MENUIS., M ET A	EP2 - FABRICATION D'UN OUVRAGE DE MENUISERIE, MOBILIER OU AGENCEMENT
CAP	MENUISIER FAB. DE MENUIS., M ET A	EP3 - POSE DE MOBILIER D'AGENCEMENT INTERIEUR
CAP	SERRURIER METALLIER	EP1 - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE
CAP	TOUTES SERIES	EG1 - PARTIE HISTOIRE GEOGRAPHIE ET EMC
CAP	REPARATION DES CAROSSERIES	EP1 - ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE (DOSSIER RESSOURCE)
CAP	REPARATION DES CAROSSERIES	EP2.1 - REALISATION D'INTERVENTIONS DE REPARATIONS
MC4	TECH EN ENERGIES RENOUVELABLES	E1 PREPARATION D'UNE INTERVENTION (DOSSIER RESSOURCES)
MC4	TECH ASCENSORISTE	E1 ANALYSE D'UNE SITUATION D'INTERVENTION
MC3	ZINGUERIE	EP1 ANALYSE DE TRAVAIL ET TECHNOLOGIE